



Syndicat CGT des Cheminots Actifs et Retraités de la Sarthe



info Luttons Le Mans
10ème jour de grève



N°7

Jeudi 02 Juin 2016

La mobilisation n'est pas une option

La CGT refuse de faire la guerre de chiffres avec la direction, il suffit de voir le nombre de trains calés tant au fret qu'au voyageur pour démontrer que la grève reconductible et illimitée est bien suivie.

La dernière version du projet d'accord a été envoyé aux OS. Grâce à de nombreuses interventions de la CGT, nous pouvons constater quelques concessions, c'est encore trop peu. Plus inquiétant encore, il apparaît désormais clairement la possibilité de déroger localement à l'accord d'entreprise après validation des OS signataires de cet accord.

Il faut comprendre qu'il y aura désormais des dérogations au régime de travail en cas de difficultés économiques. Imaginez le chantage à chaque appel d'offre FRET, à chaque renouvellement des conventions TER. Revenons sur la signature de l'accord par la CFDT suite à quelques marchandages ne concernant que les roulants : il harmonise donc en rien les conditions de travail de l'ensemble des cheminots, pourtant imposé en 2014 (Cette réforme du ferroviaire qui ne devait rien changer).



A la fin de sa validité, la direction nous annoncera que l'accord d'entreprise n'est pas concurrentiel et compétitif, après l'avoir dénoncé, ce sera la CCN qui s'appliquera. Cette CCN sera difficilement renégociable puisque déjà validée. Se focaliser sur l'accord d'entreprise est donc un calcul court-termiste qui hypothèque l'avenir des cheminots du GPF SNCF.

Il faut donc se battre maintenant pour obtenir une CCN de haut niveau qui garantira des conditions de travail dignes du 21^e siècle pour l'ensemble des travailleurs du rail !

...Dernière minute...Dernière minute...Dernière minute...

Plus d'infos...

**La liste CGT du personnel CE vient d'être élue avec 66,6 % des suffrages exprimés .
Vive la CGT !**



web

2 Juin journée interprofessionnelle



Après avoir passé une partie de la nuit une nouvelle fois au dépôt pour le piquet de grève, dès 7h La CGT était en nombre au carrefour « la pointe » sur la rocade pour un filtrage et une distribution du tract afin de débiter la Votation Citoyenne organisée par l'intersyndicale.

A 9h00 les syndiqués CGT ont débattu sur la continuité de notre mouvement et celui de l'interpro ainsi que des amendements portés sur la loi travail (fin des 35h comme durée légale du travail au profit des 39h). Par la suite l'AG interservices a voté à l'unanimité la reconduction du mouvement moins 18 abstentions. Une barbecue et feu de palette contribuèrent à la cohésion et ainsi qu'à la convivialité.



Nom, prénom : _____
Salarié-e du public
Salarié-e du privé
Etudiant-e/lycéen-ne
Retraité-e
Privé-e d'emploi
Lieu de travail ou d'étude : _____
Retrait du projet de loi travail Pour Contre
Faut-il aujourd'hui des droits nouveaux pour les salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s
Oui Non
Signature : _____
Commentaires : _____

1200 c'est le compteur des crêpes !

- **48 litres de lait**
- **24 kg de farine**
- **6 kg de beurre**
- **3 kg de sucre**
- **240 œufs**
- **1,2 litres de fleur d'oranger**



Depuis le début du conflit notre camarade Marc chouchoute ses camarades de la CGT en confectionnant de succulentes crêpes. Aujourd'hui on a atteint les 1200 !
Bravo et merci à Marc pour son engagement.

Vendredi 3 juin

- ⇒ **Dès 19h00 (jeudi) Piquet de grève au dépôt**
- ⇒ **5h30 Piquet de grève à l'ECT**
- ⇒ **9h15 AG des syndiqués CGT au Pôle Social**
- ⇒ **10h30 AG interservices des cheminots au Pôle Social**
- ⇒ **Après midi Ludique et revendicative**

Plus d'infos...



web